

Calendrier de mise en oeuvre de la HDR au Cnam
Session 2 - pour les candidat.e.s souhaitant déposer un dossier de qualification en 2022

Opérations	Dates
Choix du.de la garant.e par les candidat.e.s et préparation du dossier de candidature Dépôt des dossiers de candidature pour la HDR	Jusqu'au 5 mai 2022
Recevabilité des dossiers de candidature par la DR	Au plus tard le 12 mai 2022
Envoi des dossiers de candidature au Comité d'habilitation par la DR	Au plus tard le 26 mai 2022
Réunion du comité d'habilitation : évaluation du dossier scientifique des candidat.e.s, validation des garant.e.s, propositions de rapporteur.e.s	Au plus tard le 9 juin 2022
Envoi des dossiers de candidature au Service des affaires institutionnelles	Au plus tard le 16 juin 2022
Transmission par la.le candidat.e à la DR de la version électronique définitive de son mémoire	au plus tard le 16 juin 2022
Réunion du CSR HDR : proposition d'inscription à la HDR des candidat.e.s éventuel.le.s et avis sur les rapporteur.e.s proposé.e.s	Le 28 juin 2022
Décision de l'Administrateur général pour l'inscription en HDR et nomination des 3 rapporteur.e.s	Au plus tard le 13 juillet 2022
Envoi des dossiers de candidature (format numérique) par la DR aux rapporteur.e.s	au plus tard le 16 juillet 2022
Envoi par la.le candidat.e en lien avec la.le garant.e d'une proposition de constitution du jury à la DR	au plus tard le 30 août 2022
Transmission des avis des rapporteur.e.s à la DR	au plus tard le 23 septembre 2022
Envoi des rapports à la.au garant.e par la DR	au plus tard 27 septembre 2022
Envoi des rapports au Comité d'habilitation et de la proposition de jury par la DR	au plus tard 27 septembre 2022

Opérations	Dates
<i>Clôture des inscriptions à la qualification aux fonctions de MCF et PR</i>	<i>Mi octobre 2022 (pm 9 novembre 2021)</i>
Examen des rapports par le comité d'habilitation : proposition de l'autorisation de soutenance et constitution du jury	au plus tard le 4 octobre 2022
Décision de l'Administrateur général pour l'autorisation de soutenir et constitution du jury	au plus tard le 11 octobre 2022
La DR informe la.le garant.e et la.le candidat.e de la décision de l'administrateur général de l'autoriser à soutenir et de la nomination du jury	Au plus tard le 18 octobre 2022
Inscription de la.du candidat.e et paiement des frais d'inscription	au plus tard le 28 octobre 2022
Transmission mémoire aux membres de jury au plus tard 3 semaines avant la soutenance	au plus tard le 28 octobre 2022
La.le candidat.e informe la DR de la date et du lieu de soutenance au plus tard 4 semaines avant la soutenance	au plus tard le 28 octobre 2022
Convocation du jury par la DR et envoi du dossier aux membres du jury au plus tard 3 semaines avant la soutenance	au plus tard le 4 novembre 2022
Publication de l'avis de soutenance par la DR au moins 2 semaines avant la soutenance	au plus tard le 17 novembre 2022
Réunion du jury et audition de la.du candidat.e	au plus tard le 1er décembre 2022
<i>Date limite de dépôt des pièces dans l'application MESRI pour la qualification</i>	<i>Début décembre 2022 (pm 15 décembre 2021)</i>
Communication du rapport de soutenance à la DR	Au plus tard le 15 décembre 2022
Etablissement de l'attestation de réussite par la DR	Au plus tard le 15 décembre 2022
Etablissement du diplôme	Environ 6 mois après la date de soutenance